

Messieurs les présidents,

Pour faire suite à notre rencontre de ce matin en présence du président du conseil départemental, je vous confirme les quatre points sur lesquels nous nous engageons :

- Il n'y aura pas de gels de postes supplémentaires à ceux annoncés sur la mandature : de 16 à 20 postes, sur une prévision actuelle de 18 postes ciblés. Toute éventuelle contrainte nouvelle imposée par l'Etat serait financée par d'autres mesures.
- Si les évaluations opérationnelles mettaient en évidence des carences flagrantes pour la sécurité des effectifs, les moyens nécessaires aux mesures correctives seront mis en œuvre en étroite collaboration avec le Département.
- La mesure de suppression du régime indemnitaire au premier jour d'arrêt maladie sera suspendue pour permettre l'ouverture du dialogue social autour de la prise en compte du mérite et/ou du présentisme dans le régime indemnitaire versé aux agents, dans le respect strict de l'équilibre financier actuel.
- Une analyse conjointe sera conduite par mes services pour mesurer les impacts possibles d'une augmentation du temps de travail annuel à 1 607 heures pour tous les agents et évaluer ensemble les marges de manœuvre et les éventuelles minorations de postes à geler. Sur la base de ces engagements, vous pourrez trouver en pièce jointe le projet de rapport amendé qui serait soumis au comité technique du 26 janvier prochain. Ainsi, je vous réaffirme que ces engagements sont strictement liés à la suspension du préavis de grève du 25 janvier lancé par vos organisations et qu'en cas de désaccord, c'est le rapport initial qui sera soumis à l'avis du comité technique. Je vous invite donc à me confirmer d'ici là vos intentions.

Je souhaite vous rappeler une nouvelle fois que ces propositions et la déclinaison des orientations devront s'inscrire dans le cadre de l'impératif d'économies nécessaires à l'équilibre budgétaire de notre établissement public.

Enfin, je vous confirme également que vous serez reçus dès demain à 14 heures par le directeur et ses équipes pour aborder ces différents points.

Cordialement,

Laurent LANFRAY  
Président du conseil d'administration  
S.D.I.S de la Drôme